



**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche**

**FO ESR**

*Membre de la fédération FNEC FP-FO*

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

## **Face au mépris du gouvernement, FO ESR appelle à poursuivre la grève**

Alors que l'année commence en pleine grève historique pour le retrait de la contre-réforme des retraites, nous avons entendu les vœux du Président de la République : au-delà des slogans et des formules creuses ressassées depuis des mois, il a décidé d'ignorer ce qui s'exprime depuis le 5 décembre.

### **Au même moment le gouvernement poursuit la casse des statuts et des services publics**

Le gouvernement a publié trois décrets d'application de la loi de transformation de la Fonction publique permettant d'une part l'ouverture de la Fonction publique à des non fonctionnaires et d'autre part l'expérimentation de ruptures conventionnelles, comme c'est déjà le cas dans le privé ; un décret d'application de la loi anti-laïque pour "une école de la confiance" sur le financement des écoles maternelles privées par les communes.

### **Dans les universités et les centres de recherche, la mobilisation doit se poursuivre**

Depuis le 5 décembre, la mobilisation, notamment par la grève et la participation aux manifestations, s'est développée dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Ainsi à l'UFR de mathématiques de l'université de Rennes 1 et à la faculté SHS de l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, les enseignants ont décidé de se mettre en grève et ont ainsi empêché des examens de décembre de se tenir. La mobilisation des personnels et des étudiants a également conduit à des reports d'examens, comme à Rennes 2 ou Toulouse 2.

C'est un fait que de nombreux étudiants ne peuvent se rendre normalement dans leurs universités. C'est aussi un droit pour eux, déjà salariés ou futurs salariés, de se mobiliser pour revendiquer avec tous le retrait du projet. **FO ESR demande en conséquence à la ministre de l'ESRI de donner des instructions pour le report de tous les examens prévus en janvier.**

### **FO ESR demande le report du CNESER du 6 janvier**

Alors que la trêve n'a pas eu lieu et que le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que la grève unie jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites, le ministère maintient les réunions où sont représentées les organisations syndicales comme si rien ne se passait dans le pays, comme si, à un moment ou à un autre, il était prêt à écouter les organisations syndicales. Nous demandons au gouvernement et à chacun de ses ministères, dont celui de l'ESRI, d'écouter la première revendication de millions de salariés, du public comme du privé, avec leurs organisations syndicales, en retirant le projet de réforme des retraites.

Le ministère a convoqué un CNESER pour le 6 janvier où il doit nous présenter un point sur l'avancement du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Mais comme toutes les autres contre-réformes, en cours ou à venir, faire reculer le gouvernement sur la réforme des retraites, c'est la voie pour faire reculer le gouvernement sur toutes les attaques, notamment sur toutes celles contenues dans le projet de LPPR.

C'est pourquoi FO ESR demande le report du CNESER du 6 janvier et propose aux autres syndicats de faire de même.

**FO ESR appelle les personnels et les étudiants à se réunir en AG pour décider la poursuite de la grève.**

**Le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que la grève unie jusqu'au retrait du projet gouvernemental.**

Montreuil, le 4 janvier 2020